

PROCES VERBAL



ASSEMBLEE GENERALE 2020

UMS RANDONNEE PEDESTRE « Sentiers Nature »

Saison 2018/2019

Samedi 25 janvier 2020 14h30

Salle J. Brel – 6 rue du Plateau 77340 Pontault-Combault

Bonjour à toutes et à tous,

L'assemblée générale s'est déroulée de la façon suivante :

- 1° **LE RAPPORT MORAL** (Hervé)
- 2° **LE RAPPORT FINANCIER saison 2018/2019** (Claude)
(Document joint accompagné du budget prévisionnel pour la saison 2019/2020)
- 3° **LE MONTANT DE LA COTISATION 2020/2021** (Claude)
- 4° **LE CALENDRIER ET LES PROJETS POUR 2020 et 2021** (Hervé)
- 5° **LES INFORMATIONS** (Hervé)
- 6° **LES QUESTIONS DIVERSES**

172 personnes étaient présentes ou représentées.

Le quorum est atteint : **57%** l'assemblée peut délibérer.

M. DELRIEU représente l'UMS.

Avant de commencer notre assemblée générale, nous avons eu une pensée pour Arlette DONNAY et Françoise THEVENIN, 2 randonneuses et amies, au club depuis plusieurs années qui nous ont quittées cette année.

RAPPORT MORAL :

Sentiers Nature se porte bien, il fête d'ailleurs cette année ses 35 ans d'existence.

Le nombre d'adhérents est stable.

Pour la saison 2018-2019 au 31 août nous étions **296** adhérents.

A la date du 25/01/2020, **32** personnes non pas renouvelées et il y a **36** nouvelles inscriptions nous sommes donc actuellement **300** adhérents à la section randonnée pédestre avec une majorité de femmes

Une précision, est faite à ceux qui ne souhaitent pas renouveler leur licence en fin de saison, qu'il est souhaitable d'en avvertir notre secrétaire Danielle Banège afin de lui faciliter la tenue de son listing.

Randonnée Pédestre.

Si nous tenons compte des 2 semaines de canicule

La randonnée du mardi voit sa moyenne remonter à **22** personnes. Celle du mercredi baisse avec **13** personnes de moyenne.

La randonnée du jeudi matin, voit sa moyenne de fréquentation rester stable avec **32** personnes.

Le dimanche reste la journée où la participation est la plus faible, l'alternance des randonnées de 15 et 20 kilomètres a permis de garder une moyenne de **10** personnes.

Cette saison 1 animateur a obtenu le CARP et va bientôt être formé à la rando santé. 1 ancienne animatrice nous a rejoint et deux animateurs ont suspendus provisoirement leur activité

Rando Balade.

Depuis le mois de septembre 2018 une randonnée d'environ 5 km sur terrain facile a été mise au programme un vendredi par mois puis 2. Cette sortie rencontre un certain succès avec une moyenne de **17** personnes. Nous continuerons les mêmes cadences de sorties en 2020.

Marche Nordique.

La sortie Marche Nordique attire régulièrement une moyenne de **13** participants 4 marcheurs ont participé au trail Marche Nordique de Barbizon qui fut très bien organisé. L'année prochaine une des trois rencontres Marche Nordique du département se tiendra à Brie-Comte-Robert. Cela intéressera j'espère un peu plus de monde.

Beaucoup de randonneurs adeptes de la MN viennent car c'est une activité de courte durée qui a lieu le samedi matin pratique pour les travailleurs et dont le lieu de départ n'est pas très éloigné de Pontault.

D'ailleurs après consultation la majorité des participants ne souhaite pas le changement de lieu de rendez-vous

Je profite de cette A.G. pour remercier une fois de plus les animateurs, qui tout au long de l'année nous emmènent sur les sentiers et dans les bois en toute sécurité, je remercie également tous les randonneurs qui malgré le mauvais temps, la boue, la canicule, l'heure matinale où les destinations parfois un peu lointaines, n'hésitent pas à se lever le matin.

Sorties.

En avril la rando des 3 châteaux à Lizy-sur-Ourcq a permis à quelques randonneurs de faire les 43 km du grand parcours ou les autres distances proposées. Quelques randonneurs ont également participé à la **MARCHE DE PRINTEMPS** du club de Pontcarré ainsi qu'à la **RANDOXYGENE** du club de Roissy en Brie.

Pour info en 2020 la rando des 3 châteaux Nord qui s'appellera « Les Mystères de l'Ourcq » se déroulera le 19 avril à Lizy-sur-Ourcq et il n'y aura pas de Rando des 3 châteaux sud à Blandy-les-Tours.

En juin et grâce à quelques volontaires que je remercie, la Randonnée Pédestre et la Marche Nordique étaient présentes au Forum des Associations de Pontault et cela sous un soleil de plomb. Cela nous a permis de donner des renseignements, de nouer des contacts et de recruter quelques nouveaux adhérents.

Le repas de fin d'année 2018 de la Randonnée Pédestre n'ayant pas donné satisfaction nous avons décidé de le faire en 2019 à la salle J. Brel de Pontault-Combault le 15 décembre. 109 personnes étaient présentes ce jour-là.

Ce repas à la salle J. Brel ayant donné satisfaction nous vous proposons dans la mesure du possible de le refaire au même endroit fin 2020

Séjours.

Nos séjours attirent toujours autant de monde, ils permettent à un certain nombre d'entre nous de profiter d'une semaine complète de randonnée.

Un petit rappel s'impose.

En 2019 nos destinations ont été :

- SERRE-CHEVALIER en mars organisé par Hervé MOUGENOT, 38 personnes
- GORGES DE LA JONTE en mai organisé par Mireille HUSSER, 49 personnes
- LAGUIOLE en juin organisé par Alain MARCELOT, 46 personnes
- NEDDE en septembre organisé par Alain BASTIDE, 64 personnes
- ST MARTIN D'ABBAT en octobre : Une sortie de 3 jours organisée par Alain Bastide 35 personnes

Je vous remercie de m'avoir écouté et maintenant nous allons passer au vote.

Vote : *Approuvez-vous le rapport moral pour la saison 2018/2019 ?*
 Oui à l'unanimité

RAPPORT FINANCIER SAISON 2018/2019 ET **BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020.**

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont présentés et détaillés par notre trésorier Claude Rivet

Les documents vous ont été envoyés avec la convocation.

RAPPORT FINANCIER :

L'exercice de l'année 2018/2019 se solde avec un résultat positif de 4916 € (sensiblement le même que l'année précédente à 4916 €).

A noter :

Dans la rubrique « recettes » un montant de 13 296 € sur la base du renouvellement de cotisation à 42 € et des nouvelles adhésions à 57 €.

Dans la rubrique « dépenses », 7 940 € sur la base d'une licence à 26 €.

Vote : *Approuvez-vous le rapport financier pour la saison 2018/2019 ?*
 Oui à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL 2019/2020 :

Il est à noter :

- Une augmentation du montant des licences de 26 € à 27 €
- Création d'un nouveau poste de dépenses à savoir : Equipement informatique, pour un montant de 500 €.
- Augmentation des frais postaux à partir du 1^{er} janvier 2020.

Vote : *Approuvez-vous le budget prévisionnel 2019/2020?*
 Oui à l'unanimité

COTISATION SAISON 2020/2021.

Au vu des résultats positifs de l'année 2018 et des années précédentes, le bureau propose de réduire le montant de la cotisation de 12 € **soit 30 €** (inclus la licence d'un montant de 28 €) au lieu de 42 €. Par soucis d'équité, cette mesure s'appliquerait pour tous les renouvellements **mais uniquement pour la saison 2020/2021.**

Cette mesure entrainerait pour l'année 2020/2021 un résultat proche de zéro, voire négatif mais couvert par notre trésorerie.

De plus, la subvention de la municipalité serait réduite à 300 € au lieu de 500 € pour l'année 2020/2021.

Vote : *Approuvez-vous le montant de 30 € pour le renouvellement de la cotisation pour l'année 2020/2021 ?*

Une voix contre,

Décision adoptée à la majorité

MEMBRES DU BUREAU.

Cette année il n'y a pas de vote pour le renouvellement du bureau, donc pour information je vous rappelle la composition de celui-ci :

Président : Hervé MOUGENOT

Vice-président : Jean-Claude LE JAOUEN

Trésorier : Claude RIVET

Secrétaire Générale gestionnaire des adhésions et des licences : Danielle BANEGE

Correspondante tourisme gestion des séjours et des formations : Christiane GUILLETAT

Responsable site internet : Christian CAYREL

Responsable marche nordique : Mireille HUSSER

Conseiller : Guy. LAURENT et Laurent. GRASDEPOT

CALENDRIER ET PROJETS.

Pour 2020 le programme des séjours se compose ainsi :

- LA CLUSAZ (Haute Savoie) du 15 au 22 mars organisé par Hervé MOUGENOT
- MEZIERES en BRENNE (Indre) du 09 au 16 mai organisé par Christian CAYREL/Yvon LEFETZ
- PIRIAC sur MER (Loire-Atlantique) du 06 au 13 juin organisé par Nicolas LE HIR
- ST MAXIME (Var) du 12 au 19 septembre organisé par Claude RIVET
- Pour la sortie du 6 au 8 d'octobre 2020 nous irons à LA FERTE-VILLENEUIL (Eure et Loire) à côté de Châteaudun et sera organisé par Alain BASTIDE

Le séjour de Mézières en Brenne se déroulera dans un village de vacances situé à proximité immédiate de l'étang de Bellebouche, un des plus vastes étangs de la Brenne.

Vous découvrirez :

- la Brenne ou l'on dénombre 2 757 étangs répartie sur 6 977 ha,
- Le parc régional naturel de la Brenne avec l'accompagnement d'un guide une demi-journée pour découvrir la faune et la flore
- Angles-sur-Anglin un des plus beaux villages de France dans la vallée de l'Anglin,
- Gargilesse. Un des plus beaux villages de France dans la vallée de la Creuse,
- Palluau-sur-Indre et son château dans la vallée de l'Indre.

Pour 2021

Mise à part le séjour de mars à la neige organisé par Hervé MOUGENOT dont les dates et la destination restent à définir, les autres séjours de mai, juin et septembre sont à l'étude

Info importante : Pour les personnes qui participent aux séjours il est important qu'elles emmènent avec eux une gourde ou des petites bouteilles ainsi qu'une ou deux boîtes plastiques hermétiques pour le pique-nique du midi car les centres de vacances en fournissent peu ou plus et cela à cause des problèmes de déchets non recyclables

INFORMATIONS :

Formations.

Un changement important dans les parcours de formation d'animateurs est intervenu depuis le 1^{er} janvier 2019

Pour celles et ceux qui voudraient rejoindre la grande famille des animateurs en s'inscrivant à des formations, il vous faut contacter Christiane GUILLETAT notre responsable formation ici présente.

QS Sport et certificat médical.

Un rappel Depuis 2017 le certificat médical est valable trois ans.

Pour la saison 2017-2018 nous vous avons demandé un certificat médical, depuis 2 saisons vous fournissez à Danielle notre secrétaire une attestation de réponse au QS SPORT lors du renouvellement de votre licence Donc pour la prochaine saison 2020/2021 vous devrez de nouveau nous fournir un certificat médical

Pour les adhérents de cette année ou ceux de l'année dernière il faudra nous renvoyer pour la saison 2020 /2021 L'attestation de réponse au QS SPORT

Ces documents vous seront envoyés lors du rappel de renouvellement de licence

Ne pas oublier que vous pouvez demander votre certificat médical à votre médecin 3 mois avant la date de renouvellement de licence

En résumé lorsque vous fournissez un certificat médical vous êtes tranquille pour 3 saisons

Site internet.

Pour les nouveaux adhérents et pour les anciens également je vous rappelle qu'il existe un site Internet www.randonnee.umspc.com ou vous trouverez toutes les informations et documents liés à la vie de notre association (renseignements divers, calendrier des randos, photos, bulletin d'inscription aux séjours et les recettes pour les gourmands)

Pour accéder à l'espace membre du site il faut disposer d'un identifiant et d'un mot de passe. Ils vous ont été communiqués par Christian Cayrel lors de votre première inscription à l'association. Si vous avez égaré votre identifiant ou votre mot de passe envoyez lui un courriel pour qu'il vous les communique

Courriel : christian.cayrel@orange.fr.

Feuilles support de licence.

Votre licence est insérée dans une feuille comportant un certain nombre de renseignements.

Il est très important de garder cette feuille car au dos il y a votre identifiant obligatoire pour accéder à toute demande sur le site de la FFRP ou en cas d'accident.

Information sur la pratique du ski de piste.

Je me dois de rappeler à ceux qui pratiquent le ski alpin, que la licence IRA que la majorité d'entre nous possède au sein de l'association ne couvre pas les accidents liés à cette pratique.

Les possesseurs de la licence IMPN sont assurés

QUESTIONS DIVERSES :

Sujet abordé par le trésorier

Au sujet des frais d'affranchissements :

Pour l'année écoulée, les frais de photocopies (98 €) et d'envoi de courrier sous enveloppes préaffranchies (262 €) représentent un coût total de 360 € (inclus les frais d'envoi des licences).

Pour l'envoi du courrier (calendriers trimestriels, séjours, convocation AG) pour les adhérents **sans adresse internet** les frais représentent environ 240 € à la charge de la section.

Nous avons une vingtaine de personnes dans ce cas, nous demandons à ce que ces personnes nous communiquent soit une adresse internet personnelle ou d'une tierce personne pour limiter ces frais d'affranchissements et de photocopies.

Ces frais augmentant d'année en année nous serions contraints de demander une participation financière en sus du montant de l'adhésion.

Clôture de la séance à :15h45

Après tous les participants se sont réunis pour la dégustation de la galette des rois
Fin à 17h